

---

# InfoRUTA



Bulletin d'information du Regroupement des Usagers du Transport  
Adapté et accessible de l'île de Montréal

**No 18, Printemps 2019**

---

## **L'ÉQUIPE S'AGRANDIT**

Le RUTA entame l'année 2019 avec la poursuite de sa restructuration à l'interne. En effet, avec la volonté de se rapprocher de nos membres et d'assurer une meilleure communication avec ceux-ci et nos partenaires, le conseil d'administration du RUTA a décidé de procéder à l'embauche d'une agente de mobilisation et de communication. Cette dernière se nomme Emmanuelle Lippé et elle est en poste depuis 19 février dernier.

Le RUTA a déménagé ! L'Équipe est maintenant bien installée dans ses nouveaux locaux au Centre de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal au 6363 chemin Hudson, bureau 152, dans le Pavillon Lindsay.

---

## **CAFÉ-RENCONTRE SIRTA DU 8 FÉVRIER**

Le 8 février dernier a eu lieu un café-rencontre ouvert aux membres du RUTA Montréal sur l'utilisation du site de réservation en ligne SIRTA mis en place pour la clientèle du transport adapté de la STM.

Le RUTA souhaitait offrir l'occasion de connaître et d'appivoiser ce système de réservation en ligne à ses membres. De plus, pouvoir procéder à une réservation sans passer par les lignes téléphoniques du service à la clientèle représente une amélioration tangible, mais encore faut-il apprendre à maîtriser SIRTA ! Après une courte présentation de la STM a eu lieu une période de pratique sur les ordinateurs.

Plusieurs membres ont mentionné que grâce à ce café-rencontre, ils vont désormais se sentir plus à l'aise dans leur utilisation de SIRTA. C'était le but de cette activité et le RUTA Montréal est bien content d'avoir pu contribuer à développer l'autonomie de ses membres.



## REM

Le partenariat entre le Réseau express métropolitain (REM) et le milieu associatif est bien établi. Le 12 février dernier, Ex aequo et le RUTA ont rencontré quelques acteurs du REM dans le but d'évaluer l'aménagement des futurs wagons du train. En effet, lors d'une rencontre du milieu associatif des personnes en situation de handicap avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), une présentation du REM et des nouveaux wagons du train a suscité une foule de questions de la part du milieu; ce qui a amené les personnes impliquées dans le projet à nous contacter afin de valider plusieurs éléments d'accessibilité dans les aménagements des wagons, à l'aide d'une maquette.

Nous avons donc été invités à tester des volumes et les espaces réservés pour les personnes ayant une déficience motrice. Non seulement nous avons rencontré le personnel du REM, mais nous avons aussi pu discuter avec quelques membres de l'équipe d'Alstom, la compagnie qui conçoit les wagons. Dès le début des contacts, nous leur avons expliqué que l'accessibilité universelle ne concernait pas uniquement les personnes ayant une limitation motrice, mais qu'elle devait s'appliquer pour répondre aux besoins de la majorité de la population.

En plus d'avoir des personnes ayant une limitation motrice utilisatrices de différents aides à la mobilité, nous avons avec nous un utilisateur de chien-guide pour parler des obstacles à éviter lors de la conception du wagon. Lors de la présentation, il a été question de plusieurs éléments d'accessibilité universelle à ne pas oublier, dont la disposition du bouton d'appel d'urgence, qui n'était pas situé au bon endroit. Nous en avons alors profité pour expliquer qu'à l'utilisation de celui-ci, il était essentiel d'y inclure une interaction visuelle afin que les personnes sourdes puissent avoir un retour si elles activent le bouton. C'est alors que les gens du REM et d'Alstom ont constaté l'importance d'effectuer des tests terrain avec des participants ayant différentes limitations afin de valider que la réponse aux besoins soit la plus adéquate pour tous. Enfin, disons que les concepteurs ont été impressionnés par le professionnalisme des participants du milieu associatif et ils ont manifesté, tout comme les gens du REM, le désir de poursuivre, voire même d'intensifier, la collaboration à la réalisation de chacune des étapes du projet.

Certes, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer ce qui adviendra de nos recommandations, mais les notes prises lors de la rencontre, les modifications dans les plans ainsi que les échanges enrichissants nous permettent de croire que le partenariat entre le REM et le milieu associatif des personnes en situation de handicap est sur la bonne voie.

---

## DÉNEIGEMENT

Le mardi 26 février, les élus de la Ville de Montréal adoptaient la Motion pour garantir des déplacements sécuritaires et faciles pour tous pendant l'hiver et assurer l'accessibilité universelle, qui entrera en vigueur dès l'hiver prochain.

Le but est d'améliorer la sécurité dans les déplacements des personnes vivant en situation de handicap pendant l'hiver. La ville s'est également engagée à imposer des normes d'accessibilité universelle pour les nouveaux contrats de déneigement au public et au privé, «c'est-à-dire l'obligation de déneiger les débarcadères sur toute leur longueur en même temps que les trottoirs adjacents et jusqu'en bordure de rue, sans pousser la neige devant le débarcadère; de même que le déblaiement complet des bateaux-pavés [...]».

Dans la même semaine, on annonçait la mise en place d'un programme de déneigement de la porte à la rue pour les personnes à mobilité réduite. Dans l'émission de Luc Fortin, Accès Libre, du 4 mars dernier, on entendait M. Parenteau décrire la première étape de ce nouveau service : «Les gens vont pouvoir s'inscrire via une activité de recensement où les critères d'admissibilité seront précisés, sur la base de ce recensement, la ville va pouvoir déterminer combien de personnes en situation de handicap veulent s'en prévaloir.»

Le RUTA Montréal salut cette initiative de la Ville de Montréal et suivra ce dossier de près lors de la prochaine saison froide, surtout en ce qui concerne l'application de cette motion.

Voici le lien pour accéder à l'émission de radio en ligne :

<https://canalm.vuesetvoix.com/radio/emissions/acces-libre/les-enjeux-de-laccessibilite-avec-luc-fortin-11/>

---

## RETOUR SUR LA FONCTION SONORE

Depuis le 28 février, la STM a rétabli la fonction sonore dans les distributrices automatiques de titres (DAT), et ce pour l'ensemble des modes de paiement. La fonction sonore est donc enfin disponible dans toutes les machines permettant l'achat des titres de transport sur l'ensemble du réseau de la STM, excepté pour la DAT située à l'aéroport de Montréal afin de permettre aux visiteurs l'achat de carte OPUS. En effet, la nouvelle fonction permettant l'achat de carte OPUS dans les DAT est temporairement indisponible et devrait être rétablie sous peu.

[Le guide](#) d'utilisation de l'interface sonore peut être téléchargé en ligne sur le site web de la STM [à la page dédiée à la carte Opus](#) (section recharge).



**POUR NOUS JOINDRE :**

Du lundi au vendredi

8h30 à 16h30

6363, chemin Hudson, Bureau 152

Montréal, H3S 1M9

514 255-0765

[info@rutamtl.com](mailto:info@rutamtl.com)

**Pour rester informés visitez  
notre page Facebook  
RUTA MONTRÉAL !**

